

ELECTIONS LEGISLATIVES  
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION  
**PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES  
 SCRUTIN DE LISTE NATIONALE A LA PROPORTIONNELLE**

L'an deux mille treize, et le ..... la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du ..... s'est déroulée dans la salle de .....

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de ..... au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 421 Nombre de BV pris en charge : 246
- Nombre d'électeurs inscrits : 228733
- Nombre de votants : 69288
- Nombre de bulletins nuls : 5117
- Suffrage exprimés : 54171
- Taux de participation : 30,29

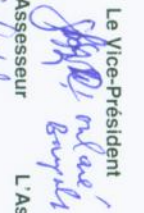
Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus		
		En Chiffres	En Lettres	%Tage
01	El Hadj Mamadou Salim BAH (UPR)	959	neuf cent cinquante neuf	1,38
02	Lansana KOUYATE (PEDN)	1726	mil sept cent vingt six	2,49
03	Dr Saliou Bella DIALLO (AFIA)	243	deux cent quarante trois	0,35
04	Daouda CAMARA (NGR)	388	trois cent quatre vingt huit	0,56
05	El Hadj Alpha Ibrahim Sita BAH (PGRP)	564	cinquant six	0,81
06	Jean Marc TELLIANO (RDIIG)	506	cinq cent six	0,73
07	El Hadj Moussa SOLANO (PUP)	310	trois cent dix	0,44
08	Dr Ibrahim Sory DIALLO (ADC-BOC)	188	cent quatre vingt deux	0,26
09	Boubacar BARRY (UNR)	206	deux cent six	0,30
10	Mamadou DIAWARA (PTS)	800	huit cent	1,15
11	Hadja Nantehin KONATE (RPG ARC EN CIEL)	3078	trois mille sept cent quatre vingt huit	4,43
12	Holomokoni KOUROUMA (UGDD)	7955	sept mille neuf cent cinquante cinq	11,48
13	Sidya TOURE (UFR)	7536	sept mille cinq cent trente six	10,87
14	Ibrahima Kassory FOFANA (GPT)	376	trois cent soixante sept	0,54
15	Dr Sékou Benna CAMARA (GUD)	228	deux cent vingt huit	0,32
16	Mamadou Cellou Dalein DIALLO (UFDG)	5491	cinquante quatre cent quatre vingt un	7,92
17	El Hadj Diao KANTE (GRUP)	1170	mil cent soixante dix	1,68
18	Alpha Souleymane BAH (PNR)	385	trois cent quatre vingt cinq	0,55
19	Mamadou BAH Baadiko (UFD)	353	trois cent cinquante trois	0,50
20	Jean-Marie SOUMAHORO DORE (UPG)	4181	quatre mille cent quatre vingt un	5,95
21	Mohamed TOURE (PDD-RDA)	144	cent quarante quatre	0,20
22	Charles-Pascal TOLNO (PPG)	230	deux cent trente	0,33

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit.

- Conformément à l'article 86 du code électoral:
- 1) L'original va au Président de la CENI,
  - 2) la deuxième est affichée au siège de la commission de centralisation
  - 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant
- Fait à Niéréhore le 6 ..... / 10 / ..... 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président:  Tidiane Ndiouane  
 Le Vice-Président:  Samba M'Nié  
 L'Assesseur:  Samba M'Nié  
 Le Secrétaire:  Mame Goro  
 F. Hamadi